



Rapport d'activités

Communauté de Communes du Pays Morcenais

SOMMAIRE

- ▣ **Des finances saines** ↘ 4
- ▣ **Un nouveau règlement d'aides économiques pour les entreprises** ↘ 8
- ▣ **Le Pays Morcenais fait évoluer son PLUIH** ↘ 9
- ▣ **Aménagements : un territoire accueillant** ↘ 10
- ▣ **La CTG, une vision partagée pour l'accueil des familles** ↘ 12
- ▣ **Transition écologique : 3 piliers pour une politique ambitieuse** ↘ 16
- ▣ **Milieux aquatiques : restauration, entretien et découverte avec les syndicats de rivières** ↘ 18
- ▣ **Écotourisme : l'engagement de l'Office de tourisme** ↘ 19
- ▣ **Bus France Service : un service toujours sollicité** ↘ 20
- ▣ **Numérique pour tous et équipement des écoles** ↘ 21
- ▣ **CIAS, une action de proximité indispensable** ↘ 22
- ▣ **La médiathèque et le ludobus toujours aussi dynamiques** ↘ 24
- ▣ **Accompagner le monde associatif** ↘ 26
- ▣ **Forte activité pour le prêt de matériel** ↘ 27



édito

de Jérôme Baylac-Domengetroy, président de la Communauté de Communes

Les élus



Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY



Hélène COUSSEAU



Jean-Luc DUBROCA



Roxanne OLIVIER



Monique DUVIGNAU



Paul CARRÈRE



Isabelle CANTEGREIL



Rose-Marie ABRAHAM



Frédéric PRADÈRE



Jean-Pierre RÉMY



Michel DOURTHE



Martine GASTON



Didier PLANCKE



Nicole DUCOUT



Marc GAILLARD



Claude LABORDE



Christelle GUILHEMSAN



Yannick VILLATORO



Anaïs FROUSTEY



Daniel BIREMONT



Nathalie MOMEN



Luc SCOGNAMIGLIO

Le rapport d'activités annuel est un rendez-vous important donné par notre collectivité à tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays Morcenais. Nous avons fait le choix, depuis le début du mandat en 2020, de distribuer ce document dans l'ensemble des boîtes aux lettres afin d'aller au plus près des citoyens pour rendre compte de l'action de l'ensemble des services.

Vous trouverez dans ce document, qui prend cette année un format élargi pour être encore plus clair, l'ensemble des politiques portées par les services communautaires à destination des familles, des plus jeunes, des plus anciens ...

La mise œuvre de ces politiques publiques est rendue possible par le travail de tous les élus qui s'impliquent chaque jour dans la vie du territoire. Cette gouvernance collective implique une forte disponibilité de chacun et la volonté de travailler ensemble. Nous avons fait le choix d'ouvrir à l'ensemble des conseillers municipaux de chaque commune toutes les commissions communautaires pour permettre à chacun de faire entendre sa voix. Ces commissions, complétées par un bureau des maires et des vice-présidents très actifs, permettent un travail d'intelligence collective préparant l'ensemble des décisions du Conseil communautaire. Ce travail de transparence et de dialogue constant est la base solide d'une politique communautaire efficace fondée sur le consensus.

Derrière chaque service rendu aux habitants, il y a l'action quotidienne des agents de la Communauté de Communes. Qu'ils œuvrent à l'entretien des voiries, à la mise en œuvre de la politique pour l'enfance ou culturelle, ou encore à l'élaboration des projets d'urbanisme ou

de transition écologique, ils sont impliqués chaque jour au service du territoire. Grâce à leur engagement, leur expertise et leur sens du service public, ils permettent de concrétiser les décisions des élus et d'améliorer la qualité de vie des habitants. Il faut souligner le rôle des agents du CIAS du Pays Morcenais qui est essentiel pour l'accompagnement des plus fragiles.

Le pacte financier élaboré conjointement en 2020 avec l'ensemble des communes permet à la Communauté de Communes d'avoir des finances saines, un niveau d'endettement bas et des marges de manœuvre permettant de développer des projets. La qualité des ratios financiers de 2024 est le marqueur de la gestion rigoureuse qui guide le quotidien de la collectivité.

Les défis des années à venir sont nombreux, et la Communauté de Communes sera aux côtés des habitants pour les relever. Notre territoire possède de atouts nombreux, un cadre de vie naturel de grande qualité, une vie collective et associative exemplaire et une situation géographique remarquable, qui nous permettent sereinement de nous projeter dans l'avenir.

” Une gouvernance ouverte, fondée sur le dialogue et l'intelligence collective, est la clé d'une action publique efficace au service de tous. Chaque commune, de la plus petite à la plus grande, fait entendre la voix de ses habitants avec la même force



Des finances saines

Grâce à une gestion rigoureuse et une maîtrise des dépenses, la situation financière de la Communauté de Communes est excellente. La preuve en 3 chiffres clés.

2 024 281 €

C'est l'excédent global cumulé de la collectivité. Il correspond à la somme d'argent que le Pays Morcenais a réellement dans ses caisses à la fin de l'année 2024, une fois que toutes ses dépenses, le remboursement de la dette et ses investissements ont été effectués.

Cette somme, très confortable, va permettre à la Communauté de Communes de financer son plan pluriannuel d'investissement tout en conservant un minimum de 600 000 euros pour couvrir son besoin en fonds de roulement.

1 038 219 €

C'est la capacité d'autofinancement nette de la Communauté de Communes au 31 décembre 2024, soit la somme qu'elle a dégagée sur l'année après avoir payé toutes ses dépenses courantes (salaires, électricité, services...) pour rembourser ses dettes ou financer de nouveaux projets. Cet indicateur permet de mesurer l'autonomie et la solidité financière du Pays Morcenais. L'objectif est de maintenir cette capacité d'autofinancement au-dessus de 400 000 euros pour assurer le plan pluriannuel d'investissement.

2,08 années

C'est la capacité de remboursement de la dette du Pays Morcenais. Cela représente une baisse de 27,48% sur le mandat, montrant l'effort considérable consenti par les élus pour désendetter la Communauté de Communes. L'objectif est de stabiliser cet endettement en maintenant un ratio entre 2 et 4 années de capacité d'autofinancement nette.



← Un conseiller du Bus France Service recevant un usager

Des charges de fonctionnement en évolution

Entre 2019 et 2024, après avoir retraité le montant de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) qui est reversée aux communes, l'évolution des charges de fonctionnement s'élève en moyenne à 15,86% par an. Une hausse qui paraît importante, mais faussée par la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique en 2020. Si on enlève la FPU, qui est une opération blanche présente en dépenses et en recettes, la hausse des charges s'élève en fait à 29,33% sur l'ensemble du mandat, soit une moyenne de 5,86%/an. D'un point de vue financier, cela représente une hausse de 665 383 €, dont les principales variations sont :

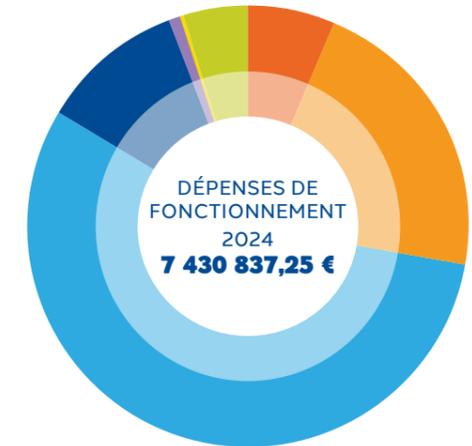
- **+60 000 € liés à l'inflation**
- **+366 000 € de masse salariale**
- **+263 000 € de hausse de participations** (syndicats, etc.) **et subventions aux associations**
- **-87 000 € d'intérêts de dette**

L'augmentation de la masse salariale s'explique par la revalorisation du point d'indice, l'évolution de la carrière des agents et la hausse des charges sociales (part employeur).

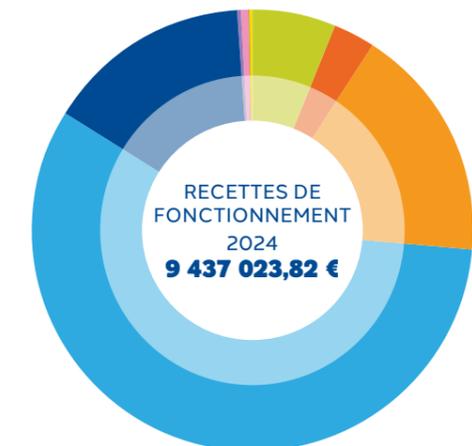
De nouveaux services ont également été mis en place : recrutement d'une conseillère numérique et d'un chargé de mission transition écologique, bus France Service et Micro-Folies.

Un pacte financier local pour une intercommunalité stable et ambitieuse

En 2020, en conclusion d'un audit financier, l'ensemble des communes et la Communauté de Communes ont adopté un Pacte Financier qui renforce la solidarité territoriale. Ce pacte a donné de nouvelles possibilités d'action à la collectivité tout en préservant les capacités d'investissement. Cet engagement collectif et unanime permet de piloter les projets avec plus de transparence et de stabilité.



637,18 € Provisions	350 583,46 € Opérations d'ordre	477 661,20 € Charges à caractère général
1 604 385,38 € Masse salariale	4 146 902,86 € Atténuations de produits	783 199,38 € Participations et subventions versées
67 427,79 € Charges financières	40 € Charges exceptionnelles	



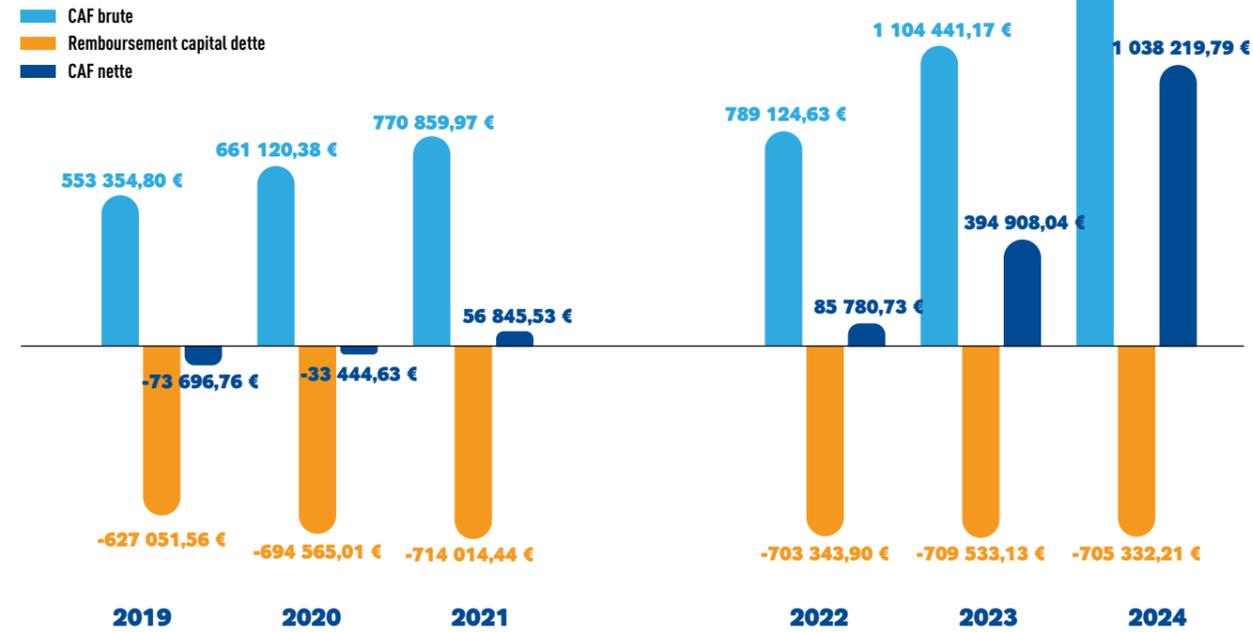
11 159,00 € Opérations d'ordre	601 099,03 € Excédents reportés	280 222,91 € Produits des services
1 617 423,00 € Impôts et taxes	5 443 691,62 € Fiscalité locale	1 413 636,13 € Dotations et participations
23 089,09 € Autres produits de gestion courante	45 644,97 € Atténuations de charges	58,05 € Produits financiers
1 000,02 € Produits spécifiques	soit un résultat de fonctionnement de :	
	2 006 186,57 €	

Plus de 3 millions d'investissements en équipements sur le mandat

La Communauté de Communes a fait progresser les dépenses d'équipements ces 5 dernières années, pour construire ou rénover des infrastructures durables sur le territoire.

INVESTISSEMENT 2024	DÉPENSES
Opérations d'investissement	838 486,12 €
Remboursement capital dette	705 332,21 €
Opérations d'ordre	11 159,00 €
Total	1 554 977,33 €
RECETTES	
Excédents reportés	1 027 860,00 €
FCTVA et TAM	137 345,58 €
Subventions perçues	57 282,80 €
Opérations d'ordre	350 583,46 €
Total	1 573 071,84 €
Résultat d'investissement	18 094,51 €

Évolution de la capacité d'autofinancement



Animation du Ludobus ↓



Encours d'endettement



Excédents cumulés



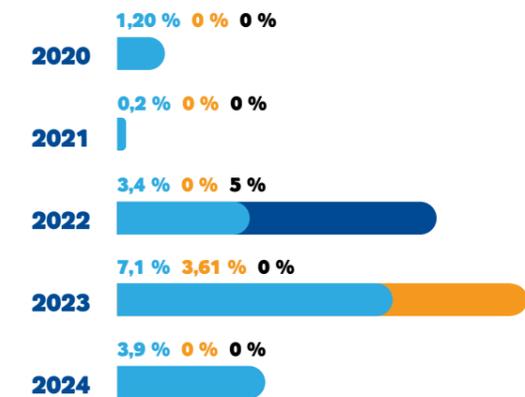
Il faut remarquer la bonne santé financière de la collectivité. Cette situation résulte d'une gestion rigoureuse et d'un contrôle strict des dépenses. Un fonds de concours à destination de chaque commune a pu ainsi être créé pour accompagner les investissements de la transition écologique.

Paul Carrère,
Conseiller délégué en charge des Finances

Évolution de la taxe foncière

La taxe foncière est un mécanisme de financement public qui répond à 2 arbitrages distincts. D'abord, la hausse décidée par l'État, qui revalorise chaque année les « bases fiscales » en fonction de l'inflation. Cette hausse, automatique, est nationale. La Communauté de Communes n'a aucun pouvoir de décision sur ce point.

L'autre arbitrage est local : chaque collectivité peut voter une évolution du taux d'imposition local (à la hausse ou à la baisse) pour équilibrer son budget. En 5 ans, le Conseil communautaire a augmenté ces taux d'environ 5%, soit 1%/an en moyenne. Un choix, très en dessous des contraintes imposées par l'évolution des charges et de l'inflation, qui permet de préserver le fonctionnement des services et la dynamique d'investissement.



■ Évolution bases fiscales nationales
 ■ Évolution taux fiscaux communaux particuliers (TF)
 ■ Évolution taux fiscaux communaux professionnels (CFE)



Un nouveau règlement d'aides économiques pour les entreprises

Depuis le 1^{er} septembre 2024, la Communauté de Communes du Pays Morcenais dispose d'un nouveau règlement d'aides économiques, qui peut venir en complément de celui de la Région.

Le Pays Morcenais a revu son dispositif d'aides aux entreprises, dans le cadre du nouveau Schéma directeur régional de l'économie. 2 types d'aides économiques sont possibles pour les entreprises (sous conditions) :

- **Soutien à l'appareil productif** : dans le cadre de son engagement envers le développement économique local, la Communauté de Communes du Pays Morcenais propose un dispositif d'aide financière qui peut couvrir jusqu'à 35% des dépenses éligibles, dans la limite de 8 000 € HT de dépenses pour :
 - De l'acquisition de nouveaux équipements matériels productifs hors véhicules roulants
 - Du mobilier d'agencement
 - Du matériel informatique y compris de l'achat de logiciels ou de caisses enregistreuses.

- **Soutien à la transition écologique** : le montant de la subvention communautaire, sous conditions d'éligibilité, est de 20% d'une dépense totale éligible HT comprise entre 4 000 € et 20 000 €, soit une aide allant au minimum de 800 € à 4 000 € au maximum par entreprise et par projet.

” Nous avons fait le choix d'un soutien renforcé au développement économique local grâce au nouveau règlement d'aides économiques. Ce dispositif vient compléter efficacement l'aide à l'immobilier d'entreprises et les prêts d'honneur d'Initiatives Landes, offrant ainsi un accompagnement global et adapté aux entrepreneurs pour dynamiser notre territoire.

Roxanne Olivier,
vice-présidente
en charge du
développement
économique et du
tourisme

Initiative Landes : les projets accompagnés

9 entreprises ont bénéficié d'un total de 72 500 € de financement (56% création, 44% reprise) dans le cadre du Réseau initiative Landes. Des projets ont également été acceptés pour 6 entreprises, représentant un montant de 59 000 €.

ENTREPRISE	MONTANT ATTRIBUÉ
SASU Auberge CAULE à Onesse-Laharie	4 000,00 €
EURL Établissement TRENSON à Onesse-Laharie	1 644,48 €
SARL Atlantique Onesse Conciergerie - Onesse-Laharie	1 801,63 €
SARL Giacomini - Agence des Carolins - commune Garrosse à Morcenx-la-Nouvelle	2 840,30 €
SASU Au Bistro d'Ewen à Morcenx-la-Nouvelle	4 000,00 €
Harmony Coiffure à Ygos Saint Saturnin	706,64 €
SAS B2D Auto à Morcenx-la-Nouvelle	2 212,51 €
Enseigne personnalisable à Arengosse	2 800,00 €
Jujuviandart à Morcenx-la-Nouvelle	2 800,00 €
Montant Global de l'aide octroyée par le Pays Morcenais €	22 805,56 €

POURQUOI PAS VOUS ?

Chaque année, 8 à 9 entreprises bénéficient d'une aide économique communautaire.
 ☎ 05 58 04 14 15 ☎ www.paysmorcenais.fr

Le Pays Morcenais fait évoluer son PLUiH

Une première modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme de l'Habitat (PLUiH) a été engagée en 2024. Elle sera suivie d'une seconde sur l'agrivoltaïsme.

C'est un document essentiel, qui traduit les grandes orientations d'aménagement du territoire. Comme ce dernier, le PLUiH nécessite d'évoluer pour coller aux nouveaux besoins du territoire et fixer les règles en matière d'urbanisme. C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes du Pays Morcenais a engagé, le 31 janvier 2024, une modification de droit commun de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat.

Cette modification n° 1 va permettre d'actualiser le règlement écrit, créer 2 emplacements réservés pour la réalisation d'une piste cyclable, supprimer une zone à urbaniser à vocation touristique, faire évoluer à la marge le zonage au sein des zones urbaines pour permettre de prendre en compte la réalité du terrain ou des projets à venir, modifier une orientation d'aménagement et de programmation et en créer une nouvelle pour le centre-bourg de Morcenx-la-Nouvelle. Cette modification sera proposée à l'approbation du Conseil communautaire en septembre 2025.

Encadrer le développement de l'agrivoltaïsme

Une nouvelle modification (n° 2) sera engagée pour prendre en compte une thématique récente : l'agrivoltaïsme. Pour préserver son patrimoine naturel, le Pays Morcenais a fait le choix d'encadrer à travers

son PLUiH ces installations en définissant les zones d'installation potentielles, les critères de déploiement en zones agricoles ou naturelles (lorsque ces dernières accueillent une activité agricole), et évoquer le traitement des zones limitrophes en particulier lorsqu'elles concernent de l'habitat.

Urbanisme et construction

Le service d'Autorisation du droit des sols (ADS) a en charge l'instruction des autorisations d'urbanisme des 6 communes. En 2024, une baisse des permis de construire et des demandes a été enregistrée, qui peut s'expliquer par : une augmentation des coûts de construction, un accès toujours contraint aux prêts immobiliers pour les jeunes ménages et la raréfaction des terrains disponibles à l'achat. En 2025, l'ouverture à la commercialisation de 2 lotissements communaux à Lesperon (31 lots) et à Onesse-Laharie (31 lots) va favoriser les nouvelles installations. À l'inverse, les déclarations préalables (DP) se maintiennent à un niveau très élevé, boostées par les demandes d'installation de panneaux photovoltaïques. Sur 310 dossiers en 2024, 156 étaient des demandes d'installation de panneaux photovoltaïques, soit 50,32 % des demandes.

” La première modification du PLUi-H, ainsi que l'instruction des autorisations du droit des sols, illustrent pleinement la compétence communautaire. Ces actions renforcent la cohérence territoriale et garantissent une gestion harmonieuse et durable de l'aménagement du territoire au service des communes membres.

Hélène Cousseau,
vice-présidente en
charge de l'urbanisme du
logement et de l'habitat

Les chiffres de 2024

33
 ➤ Arengosse (19,3 actes pondérés)

100
 ➤ Lesperon (57,6 actes pondérés)

306
 ➤ Morcenx-la-Nouvelle (158,4 actes pondérés)

132
 ➤ Onesse-Laharie (74,2 actes pondérés)

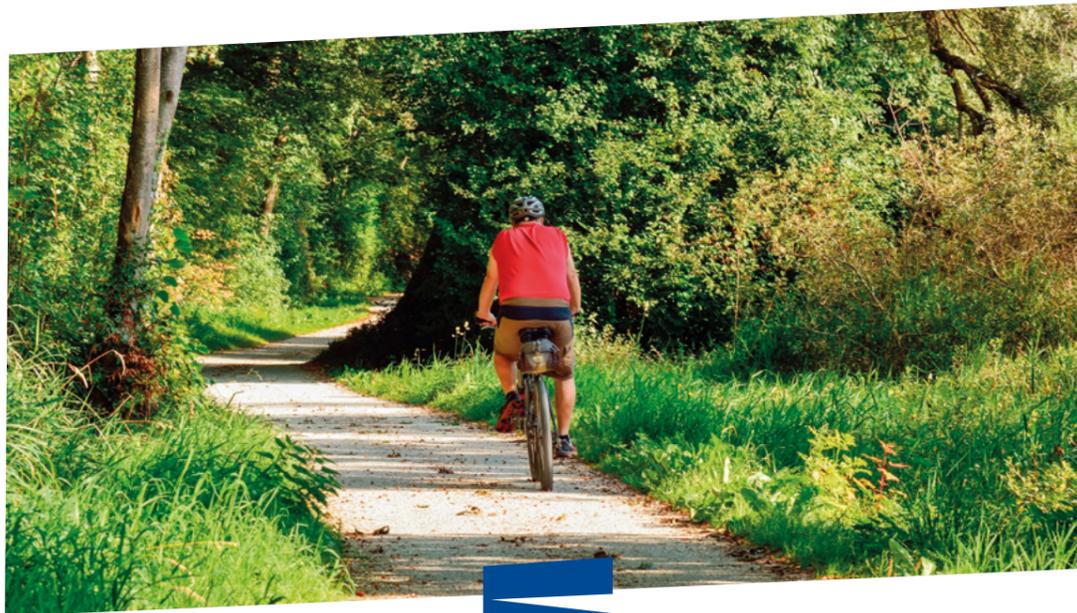
30
 ➤ Ousse-Suzan (16 actes pondérés)

108
 ➤ Ygos-St-Saturnin (63,7 actes pondérés)

145
 ➤ Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été instruites

Nombre de dossiers déposés :

709 (389,2 actes pondérés)



Aménagements : un territoire accueillant

Désireuse d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de développer des infrastructures durables, la Communauté de Communes poursuit ses investissements en matière d'aménagement : mobilité douce, accueil des gens du voyage, préparation des repas et voirie.

Création d'un schéma cyclable

Basé sur un réseau structurant qui intègre les 6 communes, ce schéma cyclable vise à relier les villes du territoire morcenais, ainsi qu'à créer un réseau interne à chaque village pour faciliter l'accès aux différents bâtiments publics à vélo : écoles, mairie, gare, commerces, etc.

Le bureau d'études choisi a travaillé pendant 10 mois en constante relation avec les élus de la commission Voirie et avec les techniciens de la collectivité. Ce travail a associé toutes les communes et permis de récolter l'avis de la population grâce à des ateliers participatifs et des enquêtes en ligne. Les avis très nombreux recueillis ont permis d'affiner les propositions finales.

Le coût total d'aménagement du schéma cyclable sur 15 années

5 622 907 €

UN PROGRAMME DE RÉALISATION DE CES PISTES A ÉTÉ ÉTABLI EN 4 PHASES

➤ PHASE 1 : 1 À 5 ANS

➤ PHASE 2 : 6 À 10 ANS

➤ PHASE 3 : 11 À 15 ANS

➤ PHASE 4 : 16 ANS ET PLUS.



Aménagement d'un local de préparation des repas par le CIAS

Pour faire face à l'arrêt de la confection des repas par les services de l'Hôpital de Mont-de-Marsan et afin d'assurer la continuité des livraisons, le CIAS a été doté d'un local pour réceptionner les commandes nécessaires à la préparation des plateaux-repas. Ce bâtiment est équipé d'une chambre froide pour stocker les livraisons, d'une salle de préparation réfrigérée, d'une salle de nettoyage des plateaux et d'une aire de lavage des véhicules afin de respecter les normes sanitaires.

Montant des travaux

63 933.26 € TTC



202 646,38€ de travaux de voirie en 2024

La Communauté de Communes du Pays Morcenais a réalisé de nombreux travaux sur le patrimoine routier du territoire :

- 364 m² de purge de voirie
- 250 ml de curage de fossés plus la pose d'une buse sous voirie
- 17 tonnes d'enrobés pour des reprises de trottoirs
- 51 ml de bordures de trottoirs et de caniveaux remplacés
- 7 160 m² de revêtement bicouche
- 492 m³ de graves sur accotements pour la stabilisation des voiries
- 450 tonnes d'enrobés sur voirie
- 91 panneaux de signalisation remplacés
- 17 passages piétons retracés
- 13 cédez-le-passage retracés
- 4 arrêts de cars retracés
- 62 bandes discontinues retracées

Collecte des déchets de venaison

Depuis 2023, la collectivité a mis en service 3 points de collecte des déchets de venaison pour accompagner les ACCA de l'ensemble du territoire. Pour rappel, cet investissement s'est élevé à 114 540 €, accompagné d'une subvention du Conseil départemental de 21 950,39 € (25 %). Le traitement des déchets par une entreprise spécialisée est, lui aussi, pris en charge par la collectivité : 4 038 € en 2024. Le rôle joué par les ACCA de nos communes dans la régulation du grand gibier est fondamental et entraîne la production de déchets en quantité importante, qu'il convient de traiter au sein d'une filière spécialisée.

Modernisation de l'aire de grand passage

Aménagée en mars 2007, cette aire destinée à accueillir les gens du voyage est une obligation légale. Elle a fait l'objet en 2024 de travaux de mise aux normes et de sécurisation. Une clôture a été posée autour du site afin de limiter les dégradations liées aux sangliers, et de nouvelles bornes électriques et d'eau potable ont été installées en remplacement de celles devenues vétustes. Cette Aire de Grand Passage est ouverte de mai à septembre et est en capacité d'accueillir de grands groupes jusqu'à 200 caravanes. Un travail a été porté en partenariat avec les services de la préfecture pour permettre une meilleure couverture téléphonique de cette zone avec l'installation d'une nouvelle antenne relais.

Le coût des aménagements

66 550,97 €

” Avec l'ensemble des élus de la commission, nous avons proposé la mise en place d'un schéma cyclable communautaire visant à mailler efficacement notre territoire de pistes cyclables et/ou de voies vertes. Ce projet s'accompagne d'un plan d'investissement ambitieux sur 15 ans, garantissant un développement durable des mobilités douces.

Jean-Luc Dubroca,
vice-président en charge
de la voirie, des pistes
forestières et des bâtiments





La CTG, une vision partagée pour l'accueil des familles

La Convention territoriale globale vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des actions en direction des 800 familles du Pays Morcenais. Cette convention, signée par la Communauté de Communes et les communes du Pays Morcenais, est une démarche initiée par la Caisse d'Allocations Familiales. Elle s'inscrit dans la continuité de la politique sociale et familiale du département.

Signée pour une durée de 4 ans, 2020-2024, la convention territoriale globale est le fruit d'un véritable travail de co-construction. Élaborée en collaboration avec les élus, les directeurs des structures, les techniciens, associations du territoire, ainsi que les partenaires tels que la CAF, le Département, l'Éducation nationale, Jeunesse et Sports, France Travail, l'Agence Régionale de la Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'Agence landaise pour l'informatique, la convention s'appuie sur une dynamique collective forte.

Un outil indispensable à la mise en œuvre de projets éducatifs cohérents

Elle traduit les valeurs et ambitions politiques en actions pédagogiques concrètes, offre une direction commune à toutes les structures, harmonise les pratiques et facilite l'appropriation des valeurs éducatives par les structures et équipes accueillant les familles. En définissant les intentions éducatives, ce document devient un outil indispensable à la mise en œuvre de projets éducatifs, prenant en compte les besoins des enfants et des familles.

Des objectifs clairs et structurés

La CTG s'articule autour de 2 types d'objectifs :

❶ Les objectifs nationaux de la branche famille de la Sécurité sociale et départementaux du Schéma Départemental de Services aux Familles :

- Accès harmonisé aux services
- Promotion des services de qualité
- Prévention et attention particulière aux familles vulnérables
- Besoins particuliers des familles
- Engagement citoyen et pouvoir d'agir des familles

❷ Les objectifs éducatifs, qui ciblent directement la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits :

- Favoriser une répartition équilibrée des offres de services
- Développer et soutenir une offre sociale et culturelle de qualité aux familles
- Améliorer la connaissance et renforcer la lisibilité des offres disponibles
- Impulser une dynamique de mobilisation et implication des familles

Animation au Relais Petite Enfance →

PARMI LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

➤ DÉVELOPPER LES ACCUEILS TOUS MODES CONFONDUS ET RENFORCER L'EXISTANT

➤ CONFORTER UNE OFFRE D'ACCUEIL DE QUALITÉ

➤ PRÊTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX FAMILLES VULNÉRABLES OU AVEC ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

➤ PROMOUVOIR L'INFORMATION AUX FAMILLES

➤ FAVORISER L'AUTONOMIE, L'ÉMANCIPATION DES JEUNES ET LEUR ENGAGEMENT CITOYEN

➤ DÉVELOPPER LE PORTAGE TRANSVERSAL DES ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ, À L'ANIMATION DE VIE SOCIALE ET À L'ACCÈS AUX DROITS

Une approche globale et inclusive

Les orientations définies dans la convention servent d'objectifs communs aux 6 communes du Pays Morcenais et structures qui y exercent. Cette mise en œuvre au plus près des collectivités en fait sa spécificité et constitue une promesse d'efficacité.

Des partenaires pour appuyer les projets de la CTG

Le réseau des partenaires locaux et départementaux joue un rôle clé dans la mise en œuvre de la CTG. Associations, espaces de vie sociale, prestataires : leur expertise vient enrichir les projets proposés par les élus et techniciens de la Communauté de Communes.

Ces exemples témoignent de cette collaboration fructueuse :

- Projets d'inclusion au sein des accueils d'enfants soutenus par la Jeunesse au Plein Air des Landes, et le Pôle Ressources Inclusion, afin de créer des conditions optimales d'accueil et d'accompagnement
- Parcours BAF sur site et en demi-pension, avec les FRANCAS des Landes proposé aux jeunes du Pays Morcenais afin d'obtenir la qualification d'animateur permettant de travailler auprès des services enfance
- Projets parentalité accompagnés par les FRANCAS et le CAFDAL afin d'être éligibles à des aides
- Espaces de Vie Sociale accompagnés par la Ligue de l'Enseignement afin de mieux communiquer et mobiliser les habitants
- Forum des acteurs de l'accès aux droits coordonné avec le Contrat Local de Santé et le Contrat Territorial Autonomie afin de mieux se connaître et se reconnaître



” Nous réaffirmons l'engagement communautaire en faveur des familles, avec des actions ciblées pour faciliter leur installation et améliorer leur quotidien. Par des dispositifs adaptés et un accompagnement des différents partenaires, la collectivité soutient concrètement les familles, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale et le bien-être sur le territoire.

Nicole Ducout,
conseillère déléguée en charge de la culture, de l'enfance et de la parentalité



Dès 2025, une CTG renouvelée

La CTG, véritable référence pour l'action sociale et familiale, continuera d'évoluer. En 2025, elle sera réévaluée et renouvelée pour 5 ans, avec l'objectif d'associer tous les dispositifs (de la petite enfance en passant par l'enfance, la jeunesse et la parentalité jusqu'à l'accès aux droits) à une réflexion globale car ils sont des acteurs privilégiés d'une politique partagée. Cette cohérence renforcée permettra d'assurer une continuité éducative pour mieux répondre aux attentes des familles sur l'ensemble du territoire.

La CTG en chiffres

70

↳ acteurs locaux réunis

↳ Création de **3** réseaux d'acteurs locaux : Centres de Loisirs, Parentalité, Espaces de Vie Sociale

10

↳ réunions de gouvernance

17

↳ jeunes diplômés au Parcours BAFA

13

↳ projets accompagnés

De nouveaux services aux familles en Pays Morcenais

En 2024, le Pays Morcenais a vu l'apparition de nouveaux services à destination de la petite enfance et de l'enfance :

- **3 Maisons d'assistantes maternelles (MAM)** ont été créées par Onesse-Laharie, Lesperon et Arengosse.
- **1 Prestation de service jeunes à 80%**
- **1 Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** collège
- **2 acteurs réseaux d'écoute**, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

Signature d'une convention territoriale avec la CAF

La Communauté de Communes du Pays Morcenais s'est engagée en 2021 dans une convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse d'allocations familiales. Cette démarche, initiée par la CAF, a pour but d'accompagner les territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique globale d'action sociale et familiale.

La Communauté de Communes a souhaité coconstruire le schéma de développement avec l'ensemble des acteurs du territoire afin de penser l'action au plus près des besoins du public et en cohérence avec l'existant. 10 réunions ont été organisées, incluant différents participants selon les thématiques : acteurs de terrain, bénévoles, habitants, élus, techniciens, conseillers CAF, etc.

Au total, plus de 70 acteurs différents, de 50 institutions, ont participé à cette démarche avec tous les acteurs des services aux familles.

MA FAMILLE EN PAYS MORCENAI : Informations pratiques en lien avec la parentalité

En 2024, le Comité Territorial Parentalité du Pays Morcenais a créé et édité un livret d'informations aux familles. Cette initiative répond à la fois aux besoins des acteurs locaux et des familles du territoire, tout en créant un outil d'information pour les habitants. Ce livret a permis de promouvoir les actions mises en place sur le territoire, d'améliorer la communication des services, et d'assurer une orientation des familles plus fluide. Les parents trouvent des informations qui les concernent, grâce notamment à une meilleure transversalité entre les services prenant en compte les spécificités et diversités des familles. Le livret est disponible auprès des services municipaux et partenaires parentalité ou en version numérique sur le site internet du Pays Morcenais



En 2024, une activité soutenue pour le Relais Petite Enfance

Le RPE a pour mission d'accompagner les familles dans leur projet et leur recherche de mode d'accueil, ainsi que dans leur rôle d'employeur. Le Relais accompagne également les professionnels de la petite enfance, et notamment les assistantes maternelles de la MAM qui a ouvert à Arengosse en 2024.

Les assistantes maternelles des 4 Maisons d'assistantes maternelles de la Communauté de Communes ont participé aux ateliers d'éveil proposés par le RPE et ont bénéficié d'un accompagnement professionnel.

En 2024, le RPE a coordonné la Semaine nationale de la petite enfance. Des animations sur toutes les communes ont été organisées du 16 au 23 mars à destination des enfants de 0 à 6 ans, de leurs familles et des professionnels de l'accueil du jeune enfant.

Le RPE en 3 chiffres

106

↳ ateliers pour les assistantes maternelles avec les enfants accueillis

79

↳ familles et 92% des assistantes maternelles en activité ont bénéficié des services du Relais Petite Enfance

88

↳ enfants ont bénéficié d'animations collectives

Répartition des acteurs qui ont participé à la CTG

29,8%

↳ Professionnels des collectivités

3,2%

↳ CIAS

5%

↳ Bénévoles

9,6%

↳ Conseil départemental

10,6%

↳ Professionnels associatifs

5,3%

↳ Éducation nationale

3,2%

↳ Habitants

3,3%

↳ CAF

29,8%

↳ Élus

UNE FORMATION BABY-SITTING

Le Pays Morcenais a créé en 2024 une formation au baby-sitting pour les jeunes de 16 à 25 ans du territoire. Objectif : leur apporter des connaissances de base sur les jeunes enfants et acquérir de la confiance pour s'occuper d'eux : jeu, alimentation, sommeil, gestes de premiers secours, etc. Cette formation a été complétée par une journée en immersion chez une assistante maternelle ou au sein d'un atelier d'éveil proposé par le RPE. 8 jeunes ont participé à cette première édition. Une seconde formation sera organisée pendant les vacances d'automne 2025.

Déclinaison du schéma départemental de services aux familles, la convention territoriale globale (CTG) est au cœur des différents dispositifs :

- Elle complète le projet de territoire sur une politique d'attractivité en faveur des jeunes et des familles,
- Elle accompagne le programme Leader sur la politique d'équipement et de services de proximité,
- Elle intègre les projets éducatifs de territoire (PEDT) sur la politique petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité,
- Elle prend en compte le contrat local sécurité prévention délinquance,
- Elle peut tenir compte du contrat local de santé sur la politique de l'accès aux soins jeunesse et famille
- Elle peut également tenir compte du contrat territorial autonome sur la politique de l'accès aux droits.



Transition écologique : 3 piliers pour une politique ambitieuse

La planification

Non assujettie à l'obligation de réaliser un Plan Climat Air-Énergie Territorial, la collectivité a pourtant fait le choix de s'engager dans cette démarche de manière volontaire. Un bureau d'études a été désigné à la suite d'un marché public afin d'accompagner le Pays Morcenais dans l'élaboration de son PCAET. Diagnostic, stratégie et plan d'action seront au menu au cours des 18 prochains mois, le tout afin de pérenniser la démarche générale de transition écologique amorcée en début de mandat.

L'aide financière

La collectivité a un rôle de prescripteur auprès de ses communes membres. C'est pourquoi elle a mis en place un fonds de concours dédié à la transition écologique. Comprendre : des fonds – 300 000 € à raison de 50 000 € par commune – ont été alloués pour que les communes mènent *a minima* 2 projets en lien avec la transition écologique. Si le premier dossier traité, pour Onesse-Laharie, concernait l'achat d'une tondeuse électrique plutôt que thermique, d'autres dossiers sont en passe d'être financés : la rénovation du patrimoine public de Lesperon, la rénovation complète de l'école des garçons pour en faire 3 logements à Ousse-Suzan, la pose de panneaux photovoltaïques sur la maison du rugby de Lesperon, le gymnase d'Onesse-Laharie ou l'école d'Ygos-Saint-Saturnin.

La sensibilisation

À travers des actions sur le terrain, le Pays Morcenais souhaite sensibiliser le grand public à la thématique du changement climatique. Après le succès de l'opération des bons d'achat pour des récupérateurs d'eau en 2024 (lire ci-contre), la Communauté de Communes la reconduit cette année pour 100 foyers. L'animation de la journée mondiale de l'eau, coorganisée par 2 associations locales, ou encore la présence sur certains ateliers destinés aux écoliers du Pays Morcenais (matinée écocitoyenne à Lesperon notamment), participent à cette missions de sensibilisation.



← Parc Photovoltaïque de Morcenx-la-Nouvelle

Le Répare&Café, un succès bénévole

Le samedi 6 janvier 2024 se tenait le tout premier atelier de réparation organisé par le Répare&Café. Se sont ensuivis, au cours de l'année, 18 autres ateliers de réparation, sur toutes les communes du Pays Morcenais. Au total, 211 objets ont été présentés dont la moitié environ ont été réparés avec succès. Soit près de 300 kilos d'objets qui ont eu droit à une nouvelle vie plutôt qu'à une fin de cycle en déchetterie. Les objets acceptés sont ceux transportables avec les bras (jouet pour enfant, grille-pain, cafetière, aspirateur...). Il est demandé aux personnes souhaitant une réparation d'y assister, voire d'y participer.

Une vingtaine de bénévoles se relaient à chaque atelier – premier samedi du mois à Morcenx-la-Nouvelle et troisième mercredi du mois dans une autre commune du Pays Morcenais – pour assurer un accueil entièrement gratuit et bienveillant avec viennoiseries et café offerts. Ces bénévoles engagés et motivés ont permis à ces ateliers de devenir un succès attendu et reconnu par les habitants du territoire et même de certains territoires voisins. L'équipe du Répare&Café serait par ailleurs ravie de s'agrandir. Que vous soyez bricoleur ou non, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

↓ Bénévoles du Répare&café

LE BILAN 2024

L'année 2024 a permis de lancer le plan d'action du contrat d'objectifs territorial. 2 commissions Transitions écologiques ont été convoquées, permettant d'évoquer entre autres le futur Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la Communauté de Communes, l'agrivoltaïsme, ou encore les achats responsables.

↘ ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR LA MÉDIATHÈQUE

La Communauté de Communes a fait l'acquisition d'un Peugeot e-Partner fourgon de 2019 (19 980 km) pour 15 173,76 €.

↘ ANIMATIONS POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Le Pays Morcenais a profité de la Journée mondiale de l'eau pour organiser un événement à la salle Jean-Jaurès les 22 et 23 mars sur le thème « L'eau, un bien commun à préserver ». Le vendredi 22 était réservé aux scolaires, tandis que le samedi 23 était ouvert au public, avec des expositions et ateliers. Un film-débat a également été projeté : *L'océan vu du cœur* d'Hubert Reeves (2023).

↘ 2 FRESQUES DU CLIMAT RÉALISÉES

La Communauté de Communes a organisé 2 ateliers Fresque du climat. 11 agents communautaires ont été sensibilisés.

↘ RÉCUPÉRATEURS D'EAU : 110 BONS D'ACHAT UTILISÉS

Sur les 150 bons d'achat de 45 € distribués pour l'achat de récupérateurs d'eau, 110 ont été utilisés : 7 à Arengosse, 13 à Lesperon, 107 à Morcenx-la-Nouvelle, 10 à Onesse-Laharie, 6 à Ousse-Suzan et 7 à Ygos-Saint-Saturnin. Cela représente un coût de 4 950 € pour la collectivité.

” La commission a impulsé une politique volontariste en matière de transition écologique, alliant actions concrètes et accompagnement des communes et associations. Ce double engagement favorise la mise en œuvre de projets durables, renforce la sensibilisation environnementale et soutient les initiatives locales .

Frédéric Pradère,
vice-président en charge
de la transition écologique



Milieux aquatiques : restauration, entretien et découverte avec les syndicats de rivières

En 2024, le syndicat de l'eau Adour Midouze a poursuivi ses missions de préservation et de restauration des milieux aquatiques sur le territoire, tandis que le syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born a préparé des travaux pour 2025.

Restauration d'annexes hydrauliques

Du 5 au 20 septembre 2024, l'entreprise SB Paysage a effectué des travaux de restauration de la première annexe hydraulique, située sur la commune de Morcenx-la-Nouvelle, en bordure du Bès. Cette restauration vise à reconnecter un ancien bras du Bès qui avait connu plusieurs aménagements il y a quelques années par la Fédération départementale de pêche des Landes.

Ces opérations se sont résumées à traiter la végétation, mettre en transparence un ancien ouvrage hydraulique et terrasser le site en extrayant environ 2 400 m³ de terre.

Le montant de cette opération s'élève à

57 100 € HT

Elle est financée par nos partenaires habituels : Agence de l'eau Adour-Garonne, Département des Landes et Région Nouvelle-Aquitaine.

Aval du Bèz : des travaux de gestion sélective de la végétation

Des actions ponctuelles ont été menées pour entretenir la végétation, qui contribue à stabiliser les berges, freiner l'écoulement d'eau et favoriser l'infiltration. L'entreprise EGAN Aquitaine a été en charge de ces travaux. Les propriétaires concernés ont été informés par courrier.

Le montant de cette opération s'élève à

10 717 € HT

Elle est soutenue par l'agence de l'eau Adour-Garonne, le Département des Landes et la Région Nouvelle-Aquitaine,

Succès pour les Journées mondiales des zones humides

Dans le cadre des Journées mondiales des zones humides, le syndicat a organisé une animation sur la commune de Ousse-Suzan. Au programme : découverte de ce qu'est une zone humide, ses fonctions, puis découverte du réseau Natura 2000 et du site du réseau hydrographique des affluents de la Midouze. Au total, 12 participants ont eu l'opportunité de découvrir cet endroit bucolique. Merci au groupement forestier d'avoir accepté de nous accueillir sur sa propriété ainsi qu'à l'Office du Tourisme du Pays Morcenais d'avoir communiqué sur l'animation.

SYNDICAT MIXTE DE RIVIÈRES DU MARENSIN ET DU BORN : VALIDATION DE TRAVAUX POUR 2025

Plusieurs travaux ont été votés en 2024 afin d'être réalisés en 2025, parmi lesquels la renaturation d'une partie du ruisseau du Bourg situé à Lesperon. Le coût total des travaux s'élève à 33 048 €, subventionné à 50 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et 26 % par le Conseil départemental des Landes.

Il est important de souligner notre engagement en faveur de la bonne gestion des milieux aquatiques, confiée aux syndicats de rivière. Cette délégation garantit une gestion durable et coordonnée des ressources, préservant la qualité de l'eau et la biodiversité sur l'ensemble du territoire communautaire.

Jean-Pierre Rémy,
vice-président
en charge
de la politique
de l'eau



Écotourisme : l'engagement de l'Office de tourisme

Depuis 10 ans, l'Office de tourisme du Pays Morcenais est engagé dans le projet collectif Écodestination, porté par le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

DES ACTIONS DE PROXIMITÉ RÉALISÉES

Plusieurs animations ont été mises en place par l'Office de tourisme, en partenariat avec les associations locales et les acteurs privés.

LES MARDIS DÉCOUVERTES :

balades à vélo valorisant les ressources naturelles et humaines du territoire

LES ESTIVALES :

soirées grand public gratuites promouvant le patrimoine culturel

STAND SUR LES MARCHÉS :

un Office de tourisme hors les murs pour mettre en avant un tourisme de proximité

En 2024, 10 ans après son engagement dans l'écotourisme, l'Office de tourisme du Pays Morcenais continue de s'investir avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne (PNRLG). Après la création du cercle des « Imaginaterre », dont la charte tourisme a pour but de traduire les principes du développement durable dans la stratégie d'accueil du public et le développement d'une offre écoresponsable, l'Office du Tourisme accompagne l'essor du projet Écodestination. Ainsi pas moins de 12 prestataires se sont engagés : 7 hébergeurs, 3 artisans, un producteur et une activité loisir. C'est plus qu'en 2022 (6 prestataires) et 2023 (9 prestataires). Les acteurs s'impliquent dans leur structure et sur des ateliers : kit écocgestes, gestion des déchets, accessibilité, économie de l'eau...

L'Office de tourisme est également engagé dans cette démarche, avec notamment des actions affichées : consignes de respect de l'environnement sur les productions, révision des besoins en impression auprès des prestataires... Il s'engage aussi dans la démarche Responsabilité sociétale des organisateurs (RSO) et au travers de l'accompagnement. Il organise des ateliers, tels que « Comment communiquer sur les engagements écoresponsables auprès du grand public et des élus » ou le forum du tourisme durable.

2024 en chiffres

6 000

visiteurs uniques se sont rendus sur le site internet de l'Office de tourisme (tourismepaysmorcenais.fr) mis en ligne en janvier 2024 avec le concours de l'agence ABC de Tartas. 25 000 pages ont été visitées.

24

animations ont été réalisées et mises en place durant l'année par l'Office de tourisme

2 030

visiteurs ont profité des soirées estivales (juillet-août)

3

saisonniers pris en charge par la Communauté de Communes ont renforcé l'équipe de l'Office de tourisme pour assurer les missions d'agents d'accueil sur la période estivale (juillet à mi-septembre).



← Marché de producteurs de Pays

Bus France Service : un service toujours plus sollicité

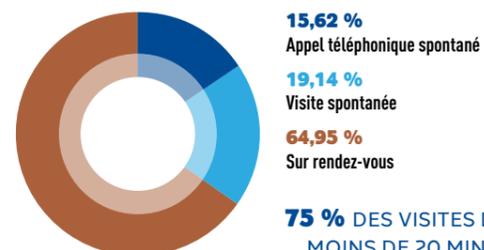
Labellisé en avril 2022, le Bus France Service continue de sillonner le territoire pour aller à la rencontre des habitants. Ces derniers peuvent y trouver de nombreuses aides pour les démarches administratives, tant au niveau local que national. Retraite, logement, transport, droit, impôts, santé, famille, emploi : vous pouvez y trouver de nombreuses réponses à vos questions, soit en vous y rendant directement, soit en prenant rendez-vous.

Les principales démarches initiées en 2024

DÉMARCHES PARTENAIRES	TOTAL
Ministère de l'Intérieur (ANTS,SIA)	850
Carsat	496
CPAM	294
DGFIP	203
CAF	139
MSA	74
France Travail	57
Precoreno	28
La Poste	21
AGIRC ARRCO	105
Logement social	91
Chèque énergie	60
MDPH	26



Modalité d'accès



75 % DES VISITES DURENT MOINS DE 20 MINUTES.

94,9 % DES USAGERS DU BUS FRANCE SERVICE SONT ISSUS DU PAYS MORCENAIS. PARMIS EUX :



43% de Morcenx-la-Nouvelle
14% d'Ygos-Saint-Saturnin
13% d'Arrenegosse

13% d'Onesse-Laharie
9% de Lesperon
8% d'Ousse-Suzan

Top 5 des thématiques d'accompagnement

THÉMATIQUE	NOMBRE DE DEMANDES
Retraite personnelle	255
Espace particulier sites opérateurs	239
Dossier de retraite	225
Immatriculation	203
Pré-demande de titre d'identité et de voyage	178

Un bus toujours très actif en 2025 !

Pour poursuivre le meilleur accompagnement des visiteurs, plusieurs actions sont prévues en 2025 : se former pour répondre à de nouveaux besoins Urssaf, conserver et développer les partenariats avec le tissu associatif du territoire et les services de la Communauté de Communes : Sans Façon, Preco Reno, JPA et le CIDFF. La communication va être relancée pour maintenir la fréquentation, et pour sensibiliser les personnes à mobilité réduite à l'accessibilité du bus.

Numérique pour tous et équipement des écoles

La Communauté de Communes équipe les 13 écoles publiques maternelles et primaires du Pays Morcenais. Chaque année, un recensement des besoins est réalisé auprès des différentes directions des écoles. Nouveauté 2025 : désormais, la Communauté de Communes prend en charge les contrats copies et maintenance des photocopieurs installés dans chaque école.

10 393,51 €

ont été dépensés pour équiper les écoles en 2024

Équipement informatique dans les écoles du territoire →



Le détail des investissements

Arrenegosse, maternelle et primaire

→ 4 tablettes avec étuis et verre de protection

Arzujaux

→ 6 casques audio + petits matériels divers

Garrosse

→ 1 TV interactive et son support

Morcenx bourg

→ 1 disque dur 1 To

→ 1 micro enregistreur

→ 1 sacoche pour PC

Morcenx gare

→ 1 PC portable 17 pour la direction

→ Souris d'ordinateur

Morcenx maternelle

→ 6 casques audio

→ 6 Bookinou

→ 1 sacoche pour PC

→ Souris d'ordinateur

Onesse maternelle

→ 1 appareil photo numérique

Sindères

→ 3 tablettes avec étuis et verre de protection

→ 1 sacoche pour PC

→ Souris d'ordinateur

Ygos-Saint-Saturnin

→ 1 disque dur 1 To

Du succès pour la nouvelle conseillère numérique

Séances individuelles, ateliers collectifs, accompagnement des usagers... La conseillère numérique a été sollicitée en 2024 ! Dans le détail, 428 séances individuelles ont été effectuées, 51 ateliers collectifs et 32 interventions auprès des associations. Prise en main d'un smartphone ou d'un ordinateur, protection sur internet, traitement de texte et tableur, création d'un CV, gérer ses mots de passe, découverte des outils Google... Les ateliers et accompagnements sont adaptés à tous les profils et tous les niveaux.

Des permanences sont assurées dans les médiathèques et antennes du Pays Morcenais.

Contact :

☎ 06 76 84 01 86

✉ conseillernumerique@paysmorcenais.fr



CIAS, une action de proximité indispensable

En 2024, le CIAS a poursuivi son travail d'accompagnement auprès des publics les plus fragiles (isolement social, éloignement de l'emploi, en situation de précarité sociale...) sur l'ensemble du Pays Morcenais, en cohérence avec ses axes stratégiques. Il a pour objectif de renforcer et développer l'ensemble de ses actions durant ces prochaines années, dans une démarche forte de recherche de qualité, d'innovation et d'adaptation aux besoins des usagers sur notre territoire.

Le service autonomie à domicile (SAD)

Ce service intervient sur les 6 communes du Pays Morcenais auprès de personnes âgées et/ou en situation de handicap en perte d'autonomie pour assurer leur maintien à domicile. En moyenne, cela représente 300 personnes aidées sur l'année, pour un volume d'activité entre 45 000 et 50 000 heures prestataire par an.

La mission principale du service

La mission principale du service est d'assurer un accompagnement global, individualisé et personnalisé selon les besoins de la personne et de son aidant :

- Aide à l'hygiène et au confort (toilette, douche...),
- Entretien du cadre de vie,
- Courses et préparation de repas
- Prévention de la perte d'autonomie
- Prévention des risques du domicile (habitat adapté),
- Activités ludiques / animations collectives
- Animation individuelle / garde de jour.

Le service de portage de repas à domicile

Complémentaire du Service Autonomie à Domicile, le portage de repas permet d'accompagner les personnes concernées dans une prise de repas varié et équilibré au rythme voulu, selon leurs souhaits et besoins. Ce service est source de repérage des fragilités à domicile. Ce service rayonne sur les 6 communes et livre en moyenne plus de 25 000 repas par an à plus d'une centaine de personnes. Le service est assuré par 3 agents (2,5 ETP).

Le service d'animation

Avec le soutien financier du Conseil départemental, le CIAS a tenu à poursuivre le développement des ateliers à destination des bénéficiaires du Service autonomie à domicile et de les étendre sur l'ensemble du territoire morcenais. L'objectif de ces actions est de renforcer la prévention de la perte d'autonomie, de rompre avec l'isolement et de promouvoir le lien social. En forte progression, ce service a touché 83 personnes pour 143 ateliers animés en 2024 par une animatrice diplômée à temps complet.

Le service de prévention

Près de 300 heures ont été consacrées en 2024 à l'animation d'actions de prévention : 4 agents référents animent la démarche de prévention collective sur le SAD et un agent de prévention pour l'ensemble des professionnels des services.

Le service XL autonomie

En complément de tous ces services et en partenariat avec les services du Département des Landes, le CIAS promeut ces services en matière de téléassistance et d'outils domotiques favorisant la sécurité au sein des domiciles. Sur 2024, 9 personnes ont adhéré à ce service.

Le pôle social

Les actions sociales menées ne concernent pas que les personnes âgées et/ou en situation de handicap, mais aussi celles en situation de précarité : 118 personnes ont été accompagnées sur l'année 2024 par le pôle social :

- 24 jeunes accompagnés de - de 30 ans et plus
- 30 personnes ont bénéficié d'un suivi social
- 25 personnes dans le dispositif d'accompagnement global (France Travail).

La résidence sociale

Cette solution d'hébergement pour des publics en précarité, innovante et située sur la commune de Morcenx-la-Nouvelle regroupe 9 logements et 1 logement dit « d'urgence » : le public accueilli concerne prioritairement les jeunes en situation de premier emploi ou en formation scolaire ou professionnelle. Ces personnes bénéficient d'un accompagnement personnalisé. En 2024, le taux moyen d'occupation était de 87% et la moyenne d'âge des personnes accueillies et accompagnées était de 25 ans.

Pour faciliter l'accès et rester en lien permanent, les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi, de 8h à 12h15 et de 13h15 à 17h30 (vendredi à 17h). Des équipes du CIAS assurent un soutien continu aux collectivités et les agents du Service Autonomie à Domicile (SAD) sont présents 7 jours sur 7.

DES PROJETS ENGAGÉS POUR LE TERRITOIRE

Des projets engagés pour le territoire 2025 : mise en œuvre de la réforme relative aux Services autonomie à domicile (SAD), avec la consolidation de la coopération avec le pôle gériatrique du Pays des Sources et son service de soins infirmiers à domicile.

2025 : ouverture vers un contrat local de santé mutualisé entre le CIAS du Pays Morcenais et celui du Pays Tarusate.

Horizon 2026 : ouverture d'une résidence autonomie de 20 places au cœur de Morcenx-la-Nouvelle.

1^{er} trimestre 2026 : transfert des locaux du CIAS au sein de la Maison Saint-Jours, pour faciliter son accès et améliorer les conditions de travail des agents.

LE PERSONNEL DU CIAS

➤ ÉQUIPE ADMINISTRATIVE : 9 PERSONNES (DIRECTION / ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE) – 9 ETP

➤ AGENTS SOCIAUX : 55 AGENTS (L'ÉQUIVALENT DE 39 ETP ANNUEL)

➤ PLUS DE 1 000 HEURES DE FORMATIONS DÉDIÉES À TOUT LE PERSONNEL

➤ PLUS DE 1 000 HEURES DE RÉUNIONS DIVERSES POUR ACCOMPAGNER LES AGENTS INTERVENANTS AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE « AUTONOMIE »

” L'action sociale en milieu rural est essentielle. Nous veillons à accompagner particulièrement nos aînés avec attention grâce au Service d'Aide à Domicile. La future Résidence Autonomie renforcera encore cette mission, en offrant un cadre sécurisé, convivial et adapté aux besoins des seniors du territoire.

Anaïs Froustey, vice-présidente du CIAS





La médiathèque et le Ludobus toujours aussi dynamiques

Les médiathèques et e-média du réseau de Lecture publique du Pays Morcenais ont connu une année 2024 riche et intense, preuve de l'attractivité que suscitent ces lieux culturels. La ludothèque itinérante a, elle, connu une année riche.

Les animations

Toute l'année, une offre culturelle (les spectacles, conférences, ateliers, exposition, rencontres d'artistes et d'auteurs...) est proposée gratuitement.

2 000 personnes ont bénéficié de :

- 13 expositions,
- 4 conférences,
- 12 spectacles,
- 16 ateliers,
- 3 rencontres d'auteurs.

Cette offre culturelle est disponible dès le plus jeune âge, avec de nombreux dispositifs :

- « **Babillages (Bébés lecteurs) et Racontage des drôles** » : 415 enfants présents avec leurs parents et assistantes maternelles ;
- « **Partir en Livre** » : 107 usagers autour des jeux artistiques, 2024, année des Jeux olympiques oblige !
- « **Lire pour vivre libre(s)** » : 61 sacs remis par les maires et élu(e)s des communes aux enfants d'1 an.
- « **Semaine de la petite enfance** » : 103 enfants et 90 adultes (parents et assistantes maternelles).

LES SERVICES

- 22 188 PRÊTS DE DOCUMENTS (livres, magazines, CD, DVD, jeux de société)
- 718 VISITES À LA MICRO-FOLIE EN ATELIER DÉCOUVERTE (641 enfants et 77 adultes)
- 77 JOUEURS DE JEUX VIDÉO, DÈS 3 ANS
- 9 PRÊTS D'ŒUVRES D'ARTISTES DE LA RÉGION
- 419 SACHETS DE GRAINES PRÉLEVÉS PAR LES ADHÉRENTS (fruits, légumes, fleurs et aromates)
- ÉCHANGES RÉGULIERS DE PLANTES ENTRE ADHÉRENTS

← Médiathèque d'Onesse-Laharie

Les médiathèques en 6 chiffres

- 56** ➤ heures d'accueil par semaine dans les 7 espaces du territoire
- 40 000 €** ➤ de budget annuel achat de documents et animations culturelles
- 0 €** ➤ pour l'adhésion : l'inscription est gratuite et renouvelable
- 454** ➤ nouveaux adhérents enregistrés en 2024, soit 1 468 adhérents au total
- 29** ➤ membres dans l'équipe des médiathèques, dont 22 bénévoles
- Des stagiaires de tous âges sur la découverte des lieux, du métier, du travail en équipe. Cette année, 9 personnes présentes auprès des bibliothécaires. (Régulièrement, les équipes accueillent différents stagiaires du collège, lycée, d'aide au permis, formation diplômante ou reconversion professionnelle, pour la découverte du métier).

Les projets

Les nombreux projets proposés par les bibliothécaires ont accompagné :

- 1 893 élèves » de la maternelle au CM2
- 90 collégiens
- 60 lycéens,
- 107 résidents du RFPA, CIAS, PGPS Genêts et Alzheimer et Trait d'union.

Cette année encore, les partenariats culturels sont présents lors des différents projets ou manifestations comme la librairie la Lanterne, le Ludobus ainsi que les nombreuses associations culturelles du Pays Morcenais.

Le Ludobus : la ludothèque qui vient à votre rencontre

Ce service a pour vocation de permettre à tous d'accéder à la culture du jeu et aux loisirs ludiques. Cette ludothèque itinérante circule sur tout le territoire et propose un accueil autour du jeu libre, ouvert à tous : familles, assistantes maternelles, groupes. Elle organise des permanences hebdomadaires, des événements, du jeu sur place, du prêt de jeux, dans des espaces aménagés.

Favoriser l'inclusion fait partie intégrante des missions du Ludobus et se décline à travers les actions.

Les ludothécaires sont impliquées au sein de la CTG et CTP, travaillent en partenariat avec les acteurs (petite enfance, enfance, jeunesse), participent à différentes formations, rencontres professionnelles et conférences.

La ludothèque itinérante a connu une année riche, avec ses projets Ludo'Music et Ludo'Zen :

■ Ludo'Music

Plusieurs ateliers ont été organisés pour favoriser l'éveil musical et proposer des temps d'activité partagés en famille : éveil musical et percussions, fabrication d'objets sonores et spectacles.

■ Ludo'Zen

Lâcher-prise, détente et apaisement étaient au rendez-vous autour de ce projet. Environ 150 personnes ont participé à chacune des semaines proposées.

856 PERSONNES ONT PARTICIPÉ AU FESTIVAL DU JEU

Organisé sur une semaine, avec des animations sur chaque commune, en partenariat avec les différents acteurs jeunesse du territoire, les institutions médico-sociales et les autres services de la collectivité (RPE, médiathèque, CTG).



← Animation du Ludobus

Accompagner le monde associatif

La Communauté de Communes accompagne les écoles de sport de son territoire et les propositions culturelles à destination des scolaires. Elle apporte son soutien aux acteurs sociaux du territoire qui aident les publics les plus fragiles.

Culture, sport, solidarité, droit des femmes, environnement ou encore tourisme : La Communauté de Communes du Pays Morcenais a une nouvelle fois su mobiliser ses ressources pour soutenir l'activité associative de son territoire en 2024. Au total, 69 000 euros ont été engagés dans les différentes associations.

Le détail des aides aux associations

SOUTIEN AUX ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES POUR LES JEUNES ÉCOLES DE MUSIQUE	MONTANT DE L'AIDE
La Cigale :	2 160 €
Union Musicale Lesperonnaise	810 €
ÉCOLES DE SPORT	
CAM Karaté	462 €
CAM Twirling bâton	372 €
CAM Basket	522 € (+ 655 € achat maillots)
CAM Tennis de table	408 €
CAM Tennis	522 € (+ 689,50 € achat maillots)
CAM Cyclisme	324 €
Foot Morcenx/Arengosse	810 € (+ 720 € achat maillots)
CAM Boxe	504 €
Judo Club Onessois	504 €
CAM Athlétisme	564 € (+ 1 320 € achat maillots)
Tennis Onesse/Lesperon	582 €
Rugby Onesse/Lesperon	552 €
Basket Lesperon	444 €
Basket Arengosse	516 €
Football Ygos St Saturnin	576 €
Ski Ygos St Saturnin	402 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES	MONTANT DE L'AIDE
Amicale Laïque	1 500 €
Maison de la Gemme	500 €
Ligue de l'Enseignement	3 000 €
Artelandes	500 €
Collectif Accès Jeunes à la culture	552 €
AIGA VIVA journée Gasconne	200 €
Rénovation cinéma Morcenx-la-Nouvelle	2 000 €
AUTRES SUBVENTIONS	
ALPC	2 000 €
Amicale des Personnels Territoriaux	3 769 €
Association Collège Henri Scognamiglio	500 €
Association Sans Façon	2 500 €
CD Accès aux droits	1 000 €
Centre Information Droits des Femmes	1 255 €
Fiers Lieu	4 000 €
Initiatives Landes	3 000 €
Office de Tourisme	16 000 €
Landes Attractivité	1 812 €
Restaurants du Cœur	649 €
Paloume	500 €
Terre Active 40	500 €
Landes Insertion Mobilité Pontonx	1 917,40 €
Réserves Naturelles de France	5 000 €
ADAVEM JP 40	2 212 €

Forte activité pour le prêt de matériel

La Communauté de Communes soutient les communes du territoire en mutualisant le matériel indispensable à la vie locale. Les habitants peuvent aussi demander la mise à disposition gratuite de bennes pour les déchets encombrants.

Prêt de matériels

La Communauté de Communes, dans le cadre de sa compétence acquisition et gestion de matériels nécessaires à l'organisation de manifestations culturelles ou sportives, a prêté aux communes et aux associations du territoire en 2024 :

- ↳ Structures gonflables : 27
- ↳ Gradins : 15
- ↳ Grilles exposition : 44
- ↳ Scène mobile : 11
- ↳ Barrières : 28
- ↳ Podiums modulables : 40
- ↳ Tentes de réception : 92
- ↳ Barnums : 22
- ↳ Chapiteaux : 17
- ↳ Paperboard : 1
- ↳ Vidéoprojecteurs : 32

Prêt de nacelles

178,7 jours
POUR UN COÛT DE **30 245,48 €**

Arengosse :
12 jours - 2 463,75 €

Lesperon :
6,7 jours - 1 264,52 €

Morcenx-la-Nouvelle :
107 jours - 17 053,16 €

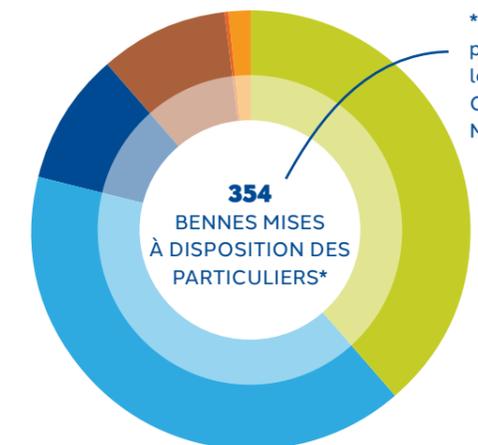
Onesse-Laharie :
26 jours - 4 421,22 €

Ousse-Suzan :
10 jours - 1 920,19 €

Ygos-Saint-Saturnin :
17 jours - 3 122,64 €



Prêt de matériels



137 bennes : Déchets Verts
143 bennes : Branchages
34 bennes : Gravats

34 bennes : Bois
1 benne : Encombrants ferrailles
5 bennes : Encombrants plastiques

*Service gratuit pris en charge par la Communauté de Communes du Pays Morcenais



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS MORCENAIS

16 place Léo Bouyssou - 40110 Morcenx-la-Nouvelle
05 58 04 14 15 - contact@paysmorcenais.fr
www.paysmorcenais.fr
 [paysmorcenais](https://www.facebook.com/paysmorcenais)

Rapport d'activités 2024

Directeur de la publication : Jérôme Baylac-Domengetroy - **conception, rédaction et mise en page :** Page Publique - **crédit photos :** Communauté de Communes du Pays Morcenais, Jean-Jacques Haureils, Olivier Redonnet, Freepik, Adobe Stock - **impression :** SAS SODAL en 5 775 exemplaires - **distribution :** La Poste